

La guerre civile au Rwanda : enjeux politiques et imaginaires ethniques

Jean-Pierre Chrétien

Histoire coloniale et postcoloniale, 25 octobre 2011

L'historien Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier, journaliste et écrivain, auteurs de *Rwanda. Les médias du génocide* et témoins-experts auprès du Tribunal pénal international pour le Rwanda en 2002, sont l'objet de poursuite pour diffamation de la part d'un ancien ambassadeur du Rwanda en France. La lecture du texte de la conférence donnée par Jean-Pierre Chrétien le 10 janvier 2006 à la Bibliothèque nationale de France, dans un cycle consacré aux « Guerres civiles », permettra de mesurer la distance qui sépare le travail des historiens des calculs politiques et d'apprécier à sa juste valeur cette "tentative d'intimidation".

La guerre civile qui a ensanglanté le Rwanda entre 1990 et 1994 a aussi une dimension internationale : elle implique les voisins du Rwanda

(notamment l'Ouganda et le Zaïre) et également ce qu'on appelle la communauté internationale, c'est-à-dire l'ONU et surtout les membres permanents occidentaux du Conseil de Sécurité précisément les grandes puissances occidentales, mais aussi d'autres pays (on pourrait citer l'Égypte, l'Afrique du sud, le Sénégal...).

Mais notre propos, dans l'heure qui vient, portera sur l'aspect de « guerre civile proprement dit, sur le conflit interne qui a déchiré la société rwandaise et qui a culminé avec une entreprise d'extermination d'une partie de la population de ce pays, c'est-à-dire le génocide des Tutsi, et, conjointement, le massacre de Hutu qui, d'une façon ou d'une autre, apparaissaient comme réfractaires à ce projet. La simple mention de ces deux termes, Tutsi et Hutu, semble nous renvoyer vers un phénomène considéré comme familier en Afrique (mais

aussi à vrai dire dans l'Europe des Balkans), celui des conflits dits ethniques.

Le conflit rwandais relève à vrai dire de plusieurs lectures : il est grave et il est complexe, comme toute guerre civile, en Afrique comme ailleurs. Il a mobilisé des morts et des passions, mais aussi des calculs politiques, des préjugés idéologiques, des frustrations sociales, des impasses économiques, etc. Sa gravité même est attestée par la façon dont il a interpellé le monde entier, depuis les instances de l'ONU et les grandes organisations de défense des Droits de l'homme jusqu'à des écrivains et des artistes d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique qui n'étaient pas spécialement tournés vers ce petit pays de la région des Grands lacs, grand comme la Belgique et peuplé de quelques 7 millions d'habitants au début de la crise. Cette guerre civile a déjà inspiré des centaines de publications depuis 1994. Il est clair que les réponses anecdotiques, comme les aiment parfois des experts en communication, ne peuvent qu'être faussement satisfaisantes, voire franchement trompeuses.

Notre préoccupation n'est pas pour autant de dissoudre la gravité exceptionnelle d'une situation de génocide dans un ensemble dilué « d'explications », comme l'écrivait Paul Ricœur à propos de l'histoire et de la justice (Esprit, 2000), « ces pro-

fondeurs abyssales où tous les chats sont gris ». Dans ce cas rwandais, nous devons être en garde devant un double langage récurrent, où le mot « guerre » recouvre la réalité du génocide, mais dans une situation où effectivement le génocide a été choisi comme la solution normale d'une guerre civile. Donc la prise en compte sans détour de la réalité de ce génocide, loin d'étouffer la réflexion, ne peut que la stimuler, tant cette réalité innommable suscite d'interrogations qui ne trouveront sans doute jamais entièrement réponse.

Il est hors de question de raconter ici en résumé tous les événements. Nous devons aussi faire l'économie d'un retour en arrière historique pourtant utile. Nous supposons connue l'existence d'une ancienne royauté contrôlant peu à peu, entre le XVIe et le XIXe siècle, les montagnes d'entre Kagera et lac Kivu, avec une aristocratie émanant de la composante pastorale tutsi, connus aussi les quarante ans de colonisation belge, mêlant paternalisme missionnaire et fascination pour un ordre tutsi conçu comme social et racial, connus aussi les trente ans de République hutu fondatrice, depuis 1961, d'un ordre inversé, celui du « peuple majoritaire » hutu.

Nous nous arrêterons sur ce qui se passe entre 1990 et 1994 : d'abord un rappel des grands moments de la dialectique de paix ou de guerre ; en-

suite une réflexion sur les termes du débat concernant la logique du génocide; enfin une tentative d'approfondissement par un retour aux processus locaux de participation populaire aux massacres, à travers des analyses de situations régionales.

A. Une guerre qui précède et couvre un génocide : chronologie générale

De l'été de 1990 à 1994, le Rwanda semble engagé dans une course contre la montre entre une logique de réformes et de paix et une logique de crispation aux extrêmes et de guerre civile.

D'abord durant les années 1990 à 1993 : le régime de la IIe République, présidé par le général Juvénal Habyarimana depuis 1973, est confronté à des difficultés économiques et politiques depuis la fin des années 1980. Les distorsions entre son discours ruraliste, l'encadrement politico-administratif rigoureux du parti unique MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement) le système des quotas ethniques (9% de Tutsi dans les écoles et les emplois) et d'autre part l'évolution matérielle et intellectuelle de la société sont patentes. A la

suite de la Conférence de La Baule, le président ébauche une ouverture dans un sens d'une expression pluraliste. Mais simultanément, depuis mai 1990, le cercle des proches du pouvoir (surnommé akazu, la « maisonnée ») a lancé sous la responsabilité d'un certain Hassan Ngeze, un obscur convoyeur de bus de Gisenyi, un journal extrémiste qui relance la haine antitutsi. Par ailleurs la tension est très vive entre le groupe dirigeant originaire du Nord du pays et les élites hutu du Sud, qui se sentent également victimes de discriminations

Dans ce contexte, en octobre 1990, le Front patriotique rwandais (FPR), constitué en Ouganda par des exilés tutsi rwandais de deuxième génération, attaque sur la frontière Nord. Cette offensive est rapidement contenue, grâce à des appuis français, belges et zairois. Mais la guérilla se déplace vers la région des volcans et les attaques reprennent en 1991. Sans entraîner de véritables rétorsions populaires antitutsi, cette guerre suscite la relance d'une propagande raciste leur égard. Kangura publie en décembre 1990 les « Dix commandements du Hutu », un bréviaire de la haine dénonçant notamment l'instrumentalisation des femmes tutsi pour infiltrer la société. Des milliers d'arrestations ont lieu à Kigali en octobre. Des tueries sont par ailleurs organisées par des autorités locales, notamment en janvier 1991 contre le

groupe pastoral des Tutsi Bagogwe au Nord du pays. Cependant l'année 1991 est aussi marquée par des ouvertures : conclusions de cessez-le-feu avec le FPR en mars et septembre, multipartisme reconnu en juin, autorisation de manifestations d'opposition. Trois grands partis se constituent : le MDR (Mouvement démocratique républicain) héritier du Parmehutu de la Ière République, le PSD (Parti social-démocrate) surtout implanté au Sud, autour de la ville universitaire de Butare et le PL (Parti libéral) où se retrouvent le plus de Tutsi.

L'année 1992 voit s'intensifier cette course contre la montre entre une logique de paix et de démocratisation et une logique de guerre et de recomposition autoritaire. Un gouvernement de coalition associant MRND et opposition est constitué en avril, des contacts sont établis entre l'opposition intérieure et le FPR en Europe en juin, des négociations de paix reprennent à Arusha, en Tanzanie, et débouchent sur un cessez-le-feu en juillet et sur de premiers accords politiques globaux en août en octobre. Mais le pouvoir a un autre fer au feu : la montée en puissance de la propagande raciste contre les « cafards » tutsi et leurs « complices » hutu, relayée par des discours officiels incendiaires et par une note de l'État-major sur « l'identification de l'ennemi de l'intérieur », la création d'une

milice du MRND, les interahamwe, des pogromes déclenchés comme en réponse à chaque ouverture (notamment au Bugesera en mars 1992, à Kibuye en août 1992, à Gisenyi en janvier 1993), la création en mars 1992 d'un parti extrémiste hutu, la CDR (Coalition pour la défense de la République) dont les leaders sont en fait des notables du régime (sauf un idéologue basé à l'époque en Allemagne).

La logique de guerre semble devoir l'emporter en 1993. Le FPR reprend les hostilités en février, entraînant une nouvelle vague de victimes et surtout de déplacés de la zone des combats (jusqu'à un million de personnes), affluant au nord de Kigali depuis les régions de Byumba et de Ruhengeri. En réaction on assiste à une scission de l'opposition intérieure hutu, notamment du parti MDR, en un courant qui reste fidèle au programme de négociations et un courant dit Hutu power qui se rapproche du MRND et de la CDR. Ce courant extrémiste s'exprime sur les ondes de la RTL (Radio-télévision libre des mille collines), une radio indépendante lancée durant l'été de 1993 par des proches de l'akazu. Cependant un armistice est de nouveau conclu en mars et les négociations d'Arusha reprennent, débouchant en août suivant sur des accords prévoyant un amalgame des deux armées et un partage précis du pouvoir entre FPR, faction présidentielle et opposition in-

térieure. En principe donc, à partir de l'été 1993, c'est la logique de paix qui ne demande qu'à être appliquée. Mais le coup d'Etat d'octobre 1993 au Burundi, l'assassinat du président hutu Ndadaye par des militaires tutsi et ensuite les massacres et les représailles qui font des dizaines de milliers de victimes (tutsi et hutu) dans ce pays, font monter la tension au profit des thèses extrêmes. En janvier 1994 le président Habyarimana prête serment conformément aux accords d'Arusha, mais le gouvernement et l'assemblée nationale de transition ne peuvent être mis en place, vu les dissensions au sein de l'opposition et sous le feu des intimidations venues des extrémistes hutu de la CDR, reflétées dans les éditoriaux lancinants de la RTL. Félicien Gatabazi, leader du PSD, le principal adversaire de la dérive Hutu Power au sein de l'opposition intérieure, est assassiné en février.

C'est dans ce contexte délétère qu'a lieu l'attentat du 6 avril, contre l'avion du président Habyarimana, de retour d'une conférence régionale tenue Dar-es-Salaam et où il était censé s'engager à l'application des accords. On sait que très rapidement des certitudes opposées se sont exprimées sur la responsabilité de cet attentat, que les polémiques ont repris de plus belle depuis cinq ans à ce sujet, après les efforts de la Mission parlementaire française pour y

voir clair en 1998, et que cette affaire souffre désespérément d'une absence d'enquête internationale transparente et d'une ambiance de guerre secrète marquée par des « révélations » périodiques. Je pense que les chercheurs en sciences humaines n'ont une vocation ni d'OPJ ni d'expert en balistique pour s'engager sur cette question. En tout état de cause, dès le lendemain matin, le 7 avril, la machine politico-militaire du génocide se mettait en branle.

Cette nouvelle phase va durer jusqu'au début de juillet 1994. Elle a été remarquablement analysée dans la synthèse de 930 pages réalisée par Human Rights Watch et la FIDH, sous la direction de l'historienne américaine Alison Des Forges, et publiée en français en 1999 chez Karthala sous le titre *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*. On peut également consulter les 740 pages de témoignages recueillis par l'association African Rights et publiés à Londres en 1994 (plus de 1100 pages dans la réédition de 1995), sous le titre *Death, despair and defiance*. Et tant d'autres études et témoignages, sans parler des rapports des ONG humanitaires, des dossiers du Tribunal pénal international créé en 1995 et de ceux des procès de Bruxelles de 2001, présentés en 2004 par la journaliste Laure de Vulpian chez Complexe sous le titre *Rwanda. Un génocide oublié ?* Le cas rwandais s'ins-

crit aussi dans une réflexion plus générale et comparative sur les génocides et sur ce type de crimes de masse, tel qu'il a été défini internationalement depuis 1948 : deux ouvrages l'encadrent, *L'État criminel* de Yves Ternon. Les génocides au XXe siècle au Seuil en 1995 ; *Purifier et détruire* de Jacques Sémelin, Usages politiques des massacres et génocides, également au Seuil en 2005. Une bibliographie ultra-succincte pour rappeler qu'avant d'écrire sur le génocide du Rwanda, il y a d'abord matière à lire...

Je ne ferai ici que rappeler rapidement les principaux aspects de génocide, dont la réalité transparait d'abord dans sa chronologie et sa géographie. Dès l'aube du 7 avril les rafles et les assassinats commencent à Kigali, visant d'abord à éliminer tous les cadres, hutu et tutsi, de l'opposition, à commencer par la Premier ministre Agathe Uwilingiyimana (MDR)à. Le fer de lance de cette élimination est la Grade présidentielle, épaulée par les milices interahamwe. En même temps, un comité militaire de crise, mené par un officier retraité, le colonel Théoneste Bagosora, s'impose, neutralise les officiers supérieurs réticents à ce qui est bel et bien un putsch et patronne la formation le 8 avril d'un gouvernement dit intérimaire, composé uniquement d'extrémistes (MRND, CDR et branches power), dirigé par le Premier mi-

nistre Jean Kambanda (MDR power) et avec comme président de la République le MRND Théodore Sindikubwabo.

Simultanément, dès le 7 avril, les massacres de Tutsi éclatent à Byumba et Nyundo au nord, à Cyangugu au sud-ouest, à Kibungo à l'est, à Gikongoro au sud. Un peu partout des barrières sont placées sur les routes pour empêcher les Tutsi de fuir (ce n'est donc pas une « épuration ethnique »), des battues vont être organisées partout sur base de listes, de contrôle des papiers d'identité, d'indications de proximité ou de repérages supposés au faciès. La radio RTLM et Radio Rwanda, prise en mains aussi par des extrémistes, accompagnent les tueries sur un mode interactif, comme l'attestent les enregistrements de l'époque (voir notre ouvrage sur *Les médias du génocide*, Karthala, 1995/2003). Les autorités locales réticentes sont peu à peu éliminées, y compris physiquement, de façon à ce que ce qui est appelé « le travail » soit mené efficacement, encadré par préfets, sous-préfets et bourgmestres des communes. La pression administrative, appuyée par des éléments de la gendarmerie et de l'armée, et la mise en condition de la propagande conduisent des dizaines de milliers de personnes à participer à cette entreprise d'extermination. Selon une estimation du politologue américain Scott Straus, en-

viron 200 000 personnes auraient été impliquées directement. Même si cela ne représente guère plus que 10% des hommes adultes (mais des femmes ont aussi participé), cela n'inclut pas une mobilisation plus générale des foules, ce qui donne l'effet, recherché, d'un massacre populaire .

Parallèlement la guerre en tant que telle a repris. Après de premières escarmouches à Kigali dès l'après-midi du 7 avril avec le contingent du FPR qui était cantonné dans les bâtiments du parlement (le CND) en vertu des accords d'Arusha, les forces du FPR, stationnés au nord du pays descendent vers Kigali dès le 8 avril et le gouvernement s'installe à Gitarama le 12 avril. Les reportages occidentaux, notamment audio-visuels, mettront très longtemps l'accent sur cette reprise de la guerre, sur les échanges d'artillerie autour de Kigali et sur la progression du FPR à l'Est en avril et au sud en mai. Le Sud-ouest est neutralisé par l'intervention militaire française dite Turquoise à partir du 23 juin, mais sans que le génocide s'y interrompe vraiment. Le FPR s'empare de Kigali, de Ruhengeri, puis de Gisenyi au début de juillet. L'ancienne armée et les milices, entraînant avec elles un million de personnes, partent au Zaïre, où d'immenses camps de réfugiés s'implantent au Kivu, frappés par une épidémie de choléra qui en, juillet-août, semble parfois faire oublier le

génocide. Donc guerre et génocide se sont mêlés. Le second a représenté l'arme du camp extrémiste hutu, mais cette solution conçue comme finale a sans doute largement contribué à lui faire perdre cette guerre.

B. Le débat des interprétations

Les grandes lignes des événements étant rappelées, il nous faut maintenant passer à la question essentielle des interprétations. Je ne m'attarderai pas inutilement sur le cliché des atavismes raciaux ou ethniques qui feraient du peuple rwandais des sauvages prédestinés. Dès 1989 Alfred Grosser, dans *Le crime et la mémoire* (Flammarion) avait répondu par avance à ce type d'argument culturaliste :

« Non, il n'est pas vrai qu'un massacre d'Africains soit ressenti de la même manière qu'un massacre d'Européens ! Parce que leur civilisation les a accoutumés à la sauvagerie ? Peut-être. Mais trouverions nous judicieux qu'un Africain estime une hécatombe en Europe comme le produit normal d'une civilisation qui a produit Auschwitz et qui avait déjà produit Verdun ? »

Je m'arrêterai moins encore sur les efforts, désespérés, et désespérants pour l'honneur des groupes qui se

prêtent à cet exercice, pour nier d'une façon ou d'une autre la réalité de ce génocide, en finassant sur les chiffres ou en en faisant un suicide délibéré des Tutsi, arguties que l'on relève déjà et d'emblée dans la propagande des promoteurs du génocide eux-mêmes.

Les vraies questions sont plus profondes, tant un tel événement est un défi à l'humanité, tant l'horreur va au delà des explications. « Un traitement historiographique de l'inacceptable est-il possible ? », écrivait encore Paul Ricœur, cité plus haut, en 2000. Et pourtant il faut affronter ce défi. Personnellement je ne suis pas spécialement porté à étudier les massacres de masse, je travaille depuis une quarantaine d'années sur la région des Grands lacs. Mon *Burundi, l'histoire retrouvée* (Karthala 1993) et mon *Afrique des Grands lacs. 2000 ans d'histoire* (Flammarion, 2000/2003) reflètent mieux mes centres d'intérêt que les Médias du génocide. Les situations de génocide se sont plutôt trouvées sur ma route, en 1972 au Burundi, en 1994 au Rwanda (sans oublier aussi 1993 au Burundi). Il fallait comprendre et il était impossible de ne pas s'exprimer à ce sujet, d'autant que la connaissance du passé offre, sinon des clefs à cette compréhension, du moins une mise en perspective indispensable, et que l'historien ne vit pas hors du monde.

L'analyse du cas rwandais pose

des questions à bien des égards analogues à celles qui ont été débattues à partir de la fin des années 1960 en Allemagne à propos de la Shoah, ce qu'on a appelé *Historikerstreit*, la « querelle des historiens », opposant « fonctionnalistes » et « intentionnalistes », ceux qui soulignaient l'importance du contexte, celui de la société allemande et de la guerre mondiale, dans la cristallisation du projet exterminateur, et ceux qui insistaient sur la logique profonde du régime nazi depuis les débuts de son élaboration idéologique jusqu'aux étapes des décisions conduisant à Auschwitz. Pour le Rwanda des années 1990, les interrogations, en l'état actuel des travaux, se situent à trois niveaux : celui du terrain social propice à la violence, celui de la stratégie d'un racisme d'État, celui enfin du jeu des différents acteurs politiques. Les pistes les plus intéressantes pour y répondre se trouvent dans les recherches et les témoignages à échelle régionale ou locale. L'histoire du génocide de 1994 sortira enrichie de la prise en compte et de la multiplication de telles approches.

C. La stratégie d'un État génocidaire

Il est évident que durant ces trois mois de 1994, il ne s'agissait pas

de tueries anarchiques, ni de colères spontanées, mais d'un processus bien encadré par les autorités locales, administratives, mais parfois aussi scolaires ou médicales. « Quand les autorités ne venaient pas, les paysans ne venaient pas », note Israël Rwemarikwa, un rescapé en région de Kibuye (Bührer,

Rwanda. Mémoire d'un génocide

1996).

Les exemples sont multiples. A la paroisse de Kibeho, en préfecture de Gikongoro, Second Twagirumukiza raconte aux enquêteurs d'African Rights ce qu'il a vécu entre le 10 et le 14 avril : la fuite vers l'église, le rôle d'un moniteur agricole, d'un directeur d'école, du bourgmestre et surtout du sous-préfet Damien Biniaga, qui fait venir des militaires pour briser « l'ennemi », c'est-à-dire les réfugiés de l'église, à coup de grenades avant que les miliciens ne massacrent à la machette. Un scénario répété cent fois à travers le pays.

Plus précisément c'est le rôle moteur du gouvernement « intérimaire », du MRND, de l'armée et de la gendarmerie et des milices interahamwe, dépendant de lui, qui est souligné par plusieurs études consacrées au déploiement du génocide dans les ré-

gions qui étaient plutôt contrôlées par l'opposition depuis 1991-1992, comme à Gitarama (au centre) et à Butare (au sud). Le rapport de HRW déjà cité montre que dans la préfecture de Gitarama, le préfet lui-même et plusieurs bourgmestres essayèrent de s'opposer à l'activité des interahamwe, avant de devoir céder au gouvernement installé chez eux, qui leur fit comprendre surtout à partir du 18 avril qu'ils s'attireraient de graves ennuis en s'opposant au génocide. La RTLM donna un large écho à cette intimidation à l'égard des bourgmestres trop tièdes. En fait, partout où les membres de ce gouvernement passaient, leurs « visites de pacification déclenchaient des massacres ou les intensifiaient », conclut Alison des Forges.

De même à Kibuye le médecin allemand Wolfgang Blam, resté dans son hôpital avec sa compagne tutsi jusqu'à la mi-mai put observer toutes les phases de l'extermination des Tutsi de la région : refoulement de fuyards vers le stade, la paroisse et l'hôpital, massacres méthodiques, notamment des 5000 personnes entassées au stade les 19 et 20 avril, massacres à l'hôpital les 22 et 25 avril. Le chef des milices n'était autre qu'un responsable régional de la Santé. La chasse se poursuivit encore et des barrières empêchaient de quitter la ville, mais à la mi-mai on assiste à une sorte de normalisation menée par les auto-

rités, les fonctionnaires sont invités à aller au bureau et à toucher leur salaire. Le 16 mai le président vient féliciter le préfet pour son travail de sécurité. Quand les militaires français de Turquoise arrivent, ils trouvent une région tranquille...

Le cas de la préfecture de Butare est le plus connu : le préfet JB Habyalimana avait réussi à maintenir la paix, c'est sa destitution le 17 avril et la nomination d'un nouveau préfet Sylvain Nsabimana, doublé d'un certain Kalimanza, l'oeil du MRND à ses côtés, le 19 avril, complété par le discours du président Sindikubwabo le même jour indiquant aux bourgmestres leur devoir de « travailler » qui donnent le signal de la généralisation officielle des tueries à partir du 20 avril, avec l'appui d'éléments militaires et miliciens venus du nord. L'enquête de HRW consacre 300 pages éclairantes sur ce processus. Récemment (Karthala 2005) une monographie du sociologue André Guichaoua sur *Les politiques du génocide à Butare*, fondée notamment sur les enquêtes du TPIR préparatoires aux procès des responsables du génocide dans cette région, souligne également le rôle crucial des sous-préfets MRND, des lobbys politico-économiques liés à ce parti, des hommes d'affaires et des universitaires liés au MRND. Mais cet auteur va jusqu'à présenter la population rurale comme apolitique et

purement opportuniste dans la crise. Nous verrons plus loin que d'autres enquêtes mettent en cause cette vision.

Le génocide a pris la forme de massacres de proximité, mais selon une logique décentralisée, grâce au réseau bureaucratique qui encadre le pays, depuis les préfectures et les sous-préfectures, jusqu'aux secteurs et aux cellules de l'ancien parti nique qui composent les communes. L'auto-défense civile, qui structure le génocide s'est organisée selon ce maillage.

Le génocide a pris aussi le visage d'une cruauté structurelle, comme s'il fallait non seulement éliminer, mais aussi faire souffrir et humilier. Les viols ont été massifs. On retrouve ici une manifestation de l'idéologie qui a nourri la propagande des médias extrémistes, notamment de la RTLM qui accompagne le génocide à travers le pays, puisque son réseau le couvre en entier depuis février 1994. Je ne reviendrai pas ici sur ses thèmes fondamentaux : la priorité du clivage racial, opposant les Hamites tutsi aux vrais Rwandais bantous, le caractère intrinsèquement néfaste des « cafards » Tutsi sur les plans moral, social et politique, la condamnation des « complices » hutu qui refusent cette position extrême, enfin la mise en œuvre d'une culture de la violence et du mensonge, selon la règle des « accusations en miroir » destinées à provoquer la peur et à légitimer l'extermi-

nation, mis en pratique dans un dialogue interactif avec les miliciens des barrières. La Rédaction de la RTL se pense, selon ses propres termes, en État-major des mots. Ses responsables ont conscience de la nature du projet dont ils font la promotion. On le voit lorsqu'ils entendent que la France envisage d'intervenir, la radio fait passer le message qu'il « ne doit plus y avoir de cadavres visibles sur les routes, qu'on ne voie plus une personne en tuer une autre devant des gens qui regardent en riant, au lieu de la remettre aux autorités » (Kantano, 18 mai). Sinistre évocation de la réalité quasi festive du génocide, mais aussi de son encadrement.

Cela étant la question des motivations qui ont amené tant de gens à se transformer en meurtriers de leurs voisins demeure, malgré les explications politiques rationnelles qui font du génocide un aspect de la stratégie destinée à contrôler le pouvoir en coupant le FPR de toute base humaine dans le pays.

D. Le terrain d'une violence structurelle

La misère est souvent avancée comme un élément social décisif de la fuite en avant dans la violence extrême, selon une idée connue sur le caractère à la longue explosif des

frustrations sociales. Nous connaissons aussi ce raisonnement en Europe. Sont donc invoquées la densité humaine (300 habitants au km²) et la pression foncière qui rend les exploitations agricoles minuscules (moins d'un ha en moyenne), la croissance démographique qui donne 60% de moins de 20 ans, une masse de jeunes sans emploi. Sans oublier l'ambiance de dépression économique de la fin des années 1980, allant jusqu'à des situations de famine. Mais des études réalisées dans les années 1980 ont montré aussi la montée de distorsions sociales, qui n'avaient rien à voir avec le vieux clivage hutu-tutsi : le ruralisme et le développement intégré affichés par une république qui se voulait représentative de la paysannerie (sous la rubrique du « peuple hutu ») étaient en contradiction avec la montée de l'affairisme et de l'enrichissement d'une classe politico-militaire qualifiée par un économiste belge, Fernand Bézy, en 1990 de « parasite et prébendaire ».

Le mécontentement, voire le désespoir, créés par cette impasse sociale et la déception populaire ne pouvait s'exprimer dans un régime totalement verrouillé sur le plan à la fois électoral, administratif et policier. Dans un ouvrage, traduit en français en 1999 (L'Harmattan), *L'aide complice. Coopération internationale et violence au Rwanda*, l'économiste américain Peter Uvin réfléchit de ce

point de vue à ce qu'il appelle la « violence structurelle » : selon lui le caractère autoritaire et méprisant de la gestion du monde rural a créé des frustrations profondes chez les paysans. Il cite un commentaire d'expert rwandais, affirmant en 1992 que « le développement ne doit être ni spontané, ni anarchique, mais plutôt rationnel et systématique », qu'il rapproche de l'arrogance des cadres intellectuels, devenus comme une nouvelle ethnie. Il montre que l'ancien clivage opposant l'aristocrate tutsi au paysan hutu s'est mué en un antagonisme entre le citadin instruit et « moderne » qui réussit grâce ses relations dans la capitale et une population humiliée incapable de réaliser le modèle qui lui est proposé. La contradiction est vécue de manière aiguë par les jeunes qui se voient sans avenir. Dans ce contexte le Tutsi fournissait un bouc émissaire tout prêt, non seulement pour des dirigeants désireux de se maintenir au pouvoir à tout prix, mais aussi pour des simples gens en quête au moins d'une issue psychologique à leur angoisse et dans une situation où les normes sociales perdaient leur légitimité, comme l'attestait de fait la montée de la délinquance rurale.

Dans cette perspective la violence populaire n'a pas été le simple instrument passif de la manipulation d'une minorité. La question étant, rappelle Uvin « comment parvient-on à des

situations dans lesquelles les gens éprouvent le besoin d'exterminer des innocents et s'y sentent autorisés ». Le populisme qui transparait dans la propagande extrémiste dénonçant des milieux dirigeants infiltrés par l'ennemi révèle en quelque sorte d'autres tensions que la haine du Tutsi censée les traduire. Il ne s'agit pas ici d'explications psychologiques au sens culturaliste, mais d'une approche sociologique. Je cite encore Uvin : « le préjugé raciste était pour les gens ordinaires, soumis à la violence structurelle et à l'humiliation, un moyen de donner un sens à leur condition, d'expliquer leur misère sans cesse croissante en projetant la faute sur un bouc émissaire », en d'autres termes en permettant aux gens de sortir d'une « anomie » au sens durkheimien. La culture ancienne, dénoncée comme féodale ou folklorisée, n'offre plus de repères ni d'exutoires, sans que la culture moderne, marquée par le moralisme catholique, autre camisole qui enserme le pays, offre, sauf exceptions, un recours. Les extrémistes ont compris l'usage qu'ils pouvaient faire de ce malaise. En 1993, dans un ouvrage publié à Kigali, *La magistrature rwandaise dans l'étau du pouvoir exécutif. La peur et le silence, complices de l'arbitraire*, le procureur François-Xavier Nsanzuwera écrivait de façon très lucide à propos du parti CDR :

« Affichant des idées racistes en

reprenant le discours de 1959 alors que les situations politiques sont différentes, la CDR fait semblant de coaliser toute l'opinion intérieure contre le FPR, non pas pour lutter contre le FPR mais pour lutter contre l'opposition interne qui inquiète les caciques du MRND... Quand le parti CDR leur [à tous ces jeunes délinquants] demande de manifester contre ceci ou cela, pour eux c'est la revanche des déshérités sur ceux-ci, tutsi ou hutu, qui mangent à leur faim. Pour ces jeunes affamés, je pense qu'il n'y a que deux ethnies, les riches et les pauvres. Les Rwandais devraient faire attention à l'ethnisme déguisé. C'est comme cela qu'est né le nazisme. » (p. 29)

Ce transfert raciste des frustrations sociales n'évacue cependant pas le problème du choix du Tutsi comme étant la victime nécessaire. Le génocide a été l'occasion de pillages et d'accaparements fonciers. L'enquête de Jean Hatzfeld au Bugesera (*Une saison de machettes*, Le Seuil, 2003) montre à la fois le rôle de la mobilisation administrative, des sociabilités locale dans l'organisation du « travail », l'ambiance festive des beuveries et festins de viande à partir du bétail saisi, l'intérêt des pillages (tôles des maisons, etc.), mais aussi la mise en condition par une idéologie trentenaire. Les pulsions de haine s'expriment, non seulement dans les tueries, mais aussi dans le fait par

exemple (nous l'avions observé à Kigali en septembre 1994) que des maisons de Tutsi avaient été rasées et remplacées par un plant de bananier, tel le sel jeté sur le sol de Carthage par les Romains. La propagande de la RTLM savait sur quel terrain elle travaillait ! Cela conduit à voir de plus près les acteurs locaux.

E. Les acteurs politiques et sociaux locaux

Il ne suffit pas de répéter que la paysannerie n'a pas été une simple pâte à modeler dans cette tragédie, même si elle y a été piégée. La société rurale est elle-même complexe, elle a ses clivages, ses héritages et ses leaders, région par région. Dans son étude d'une colline de l'Ouest du pays (*Une colline entre mille autres*, Teruren 1996), l'anthropologue belge Danièle De Lame, a analysé de manière particulièrement fine ce paysage social, et en particulier le rôle décisif des élites locales, de coqs de village comme on disait dans la France d'autrefois, ou de commerçants, de cabaretiers, d'agents techniques. Ils jouent le rôle de cadres locaux, mais aussi d'intermédiaires entre la campagne et la ville, comme l'explique Danièle De Lame : « ils profitent de leurs assises rurales pour renforcer leur po-

sition économique dans une stratégie d'accès à la ville, et de leur accès à la ville pour ne respecter, des obligations sociales que celles qui les servent ». Dans son *Village des cannibales* (Flammarion, 1990) Alain Corbin montrait bien aussi comment un massacre villageois en 1870 en Limousin avait ses leaders locaux qui ressoudaient leur emprise à cette occasion.

La spécificité rwandaise, c'est que dans cette lutte à la base pour l'accès à la modernité, l'ethnisme va jouer dès ce niveau un rôle crucial comme facteur mobilisateur historique. Au Burundi, où depuis les massacres de 1972, les Tutsi, à l'inverse du Rwanda, apparaissaient comme les privilégiés de l'État, l'expression du malaise paysan, aussi grave dans ce pays voisin, pouvait apparaître comme plus logique qu'au Rwanda (l'agronome Hubert Cochet a bien montré le fonctionnement de cet amalgame ethnique dans un article de 1996). Mais au Rwanda, pourquoi le mécontentement ne s'est-il pas tourné contre la classe privilégiée hutu ? Cela demande une analyse sociale et politique, qui est particulièrement éclairante dans les régions du Sud tombées depuis 1992 aux mains de l'opposition intérieure, essentiellement du parti MDR.

Une thèse soutenue à Montréal en 2003 par Jean-Paul Kimonyo sur La participation populaire au Rwanda de 1959 à 1994, éclaire remar-

quablement cette question en ce qui concerne la préfecture de Butare. Il décrit la mise en place des partis, qui apparaissent comme des échos, trente ans plus tard, des configurations de 1959-1960 : le MDR d'abord occupant dans la plupart des cas les positions du Parmehutu en 1960 ; puis le PSD celles du parti Aprosoma (Association pour la promotion de la masse, très implantée à Butare à l'époque, avant d'être laminée à partir de 1961 par le Parmehutu devenu peu à peu parti unique sous la Ière République de Grégoire Kayibanda) ; enfin le PL qui relaie l'ancienne UNAR dans les quelques secteurs où les Tutsi représentent entre un tiers et la moitié de la population. Dès les premiers meetings du début de 1992, le fossé est clair entre le PSD qui dénonce le régime et récuse la tentation ethniste et le MDR qui cultive les symboles du passé, c'est-à-dire le souvenir de la « révolution sociale » de 1959-61 et de la logique socio-ethnique du Parmehutu. En juin 1992, le MDR recourt à la violence et, au nom du principe de *kubohoza* (libérer) ses militants chassent des bourgmestres MRND. Simultanément apparaît un discours antitutsi, avant même que le parti se scinde entre démocrates modérés et Hutu power au milieu de 1993 et que cette faction ne domine la région. Une fois le MRND en fait exclu politiquement de la préfecture, c'est le PSD qui est l'objet des pressions du MDR

comme étant un parti d'intellectuels. Malgré tout, la population, où la cohabitation et les alliances entre Hutu et Tutsi sont vivantes, reste rétive à l'extrémisme et la CDR en particulier ne peut réellement s'y implanter. Au sommet, le préfet réussit à assurer une convergence de forces modérées dans la gestion de la sécurité.

Ce sont des communes gagnées au MDR, vers l'ouest et le sud-ouest, sur les frontières du Burundi et de la préfecture de Gikongoro, que viendront les premiers craquements de cet esprit de tolérance. Et c'est là (SW de l'axe Muraba-Nyaruhengeri), avant même la destitution du préfet, du 14 au 17 avril, que les premiers massacres ont lieu. L'ethnicité en milieu rural a donc été réveillée localement, surtout sur la base d'un retour au passé, comme si une nouvelle révolution hutu, dirigée d'abord contre le MRND, puis contre les Tutsi, devait avoir lieu. Au niveau national la propagande extrémiste s'est engouffrée dans cette brèche. La forte participation populaire au génocide à Butare, laquelle a permis les plus grands massacres de Tutsi, est certes le fruit d'un projet central, mais il a été rendu possible grâce au ralliement à cette logique du MDR (aile power), dont l'enracinement local a été ravivé par des leaders intéressés à la défense de leur influence et de leurs intérêts sur les plans foncier et social. L'auteur le montre en détail,

à partir d'enquêtes et d'archives locales, en comparant les différents paramètres, historiques, politiques, démographiques et sociaux (y compris la délinquance courante). Il analyse notamment le cas de la commune de Kigembe où le rôle de leader est tenu par un commerçant, véritable caïd local et fils d'un propagandiste Parmehutu également connu pour son extrémisme en 1961. Ce personnage réussit à marginaliser le bourgmestre PSD. Les traditions locales de violence politique et d'impunité ont été revivifiées dans ce contexte par des leaders locaux, au départ opposants au régime, elles ont joué un rôle d'articulation décisif entre un terrain social désespérant et le projet génocidaire.

En conclusion

Il est souvent répété que l'analyse du génocide doit avant tout être politique, ce qui est exact. Encore faut-il préciser de quelles politiques il s'agit. L'option génocidaire n'est pas un choix indifférent. Mais d'autre part, le retour sur les événements des années 1990 et sur le déroulement même du génocide montre qu'il n'était pas inéluctable, qu'il y a eu à plusieurs reprises des occasions manquées ou des erreurs d'appréciation dont absolument toutes les forces en présence portent la responsabilité, y

compris les acteurs étrangers dont ce n'était pas mon propos ici. En effet les différentes configurations d'alliances allant dans le sens d'une ouverture politique et d'un apaisement social ont été peu à peu annihilées au profit d'une seule logique à dimension raciste, même si elle était emballée dans un discours « démocratique ». D'une

certaine façon le génocide a réussi, le Rwanda n'est pas sorti de cette obsession du massacre remémoré et ou redouté et d'une logique avant tout sécuritaire, dont les responsabilités restent multiples.

[Publié le 25 octobre 2011, modifié le 16 juin 2019]